

Cycle 2

Enseignement moral
et civique

REPÈRES ANNUELS

de progression

© Marie Genel - MENU



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION POUR LE CYCLE 2

RESPECTER AUTRUI		
CP	CE1	CE2
Les élèves savent écouter l'autre dans la classe et respectent les tours de parole. Ils connaissent les formules de politesse et s'adressent aux adultes dans des termes adéquats. Ils adoptent un comportement approprié en classe et dans l'école. Les élèves sont sensibilisés aux droits de l'enfant. Les élèves connaissent les règles élémentaires d'hygiène personnelle et collective : se laver, se laver les mains avec du savon, se brosser les dents. Ils comprennent la nécessité d'une activité physique régulière et d'une alimentation équilibrée. Les élèves sont sensibilisés aux risques et aux dangers de leur environnement immédiat.	Les élèves utilisent les niveaux de langue appropriés permettant de s'adresser de manière adéquate à des interlocuteurs différents. Les élèves identifient les droits de l'enfant au travers d'exemples simples. En lien avec les compétences développées en éducation physique et sportive et avec la découverte du monde vivant développée dans le programme Questionner le monde, les élèves apprennent à identifier les principales règles d'hygiène et comprennent l'importance de leur respect dans une collectivité. Ils sont capables de reconnaître des comportements favorables à leur santé. Les élèves connaissent les différents services d'urgence : le Samu, la police et les pompiers.	Les élèves abordent, en lien avec les droits de l'enfant, la notion de discrimination au travers d'exemples. Les élèves sont sensibilisés aux gestes de premiers secours.

ACQUÉRIR ET PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Les élèves expérimentent la prise de décision à la majorité dans la classe et l'école. Les principes et valeurs de l'école sont identifiés.

Les élèves apprennent à identifier le drapeau français. Ils savent reconnaître la Marseillaise. Ils savent que le 14 juillet est le jour de la fête nationale.

Les élèves identifient les responsables et élus au niveau de la commune : le maire et les conseillers municipaux. Les élèves connaissent le fonctionnement de la commune, la fonction de maire et celle de conseiller municipal.

Les élèves connaissent la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et les monuments à proximité de l'école. Ils apprennent à chanter le premier couplet de la Marseillaise.

Les élèves savent que la langue de la République est le français.

Les élèves savent que voter est un droit, ils connaissent le principe du suffrage universel. Ils accèdent à une première connaissance de l'organisation du territoire national : le département et la région. Ils savent que la France est dirigée par le président de la République et par le Premier ministre qui est à la tête du gouvernement.

Les élèves savent chanter par cœur le premier couplet de la Marseillaise. Ils identifient l'effigie de Marianne comme un symbole de la République française. Ils connaissent des monuments emblématiques de la République française.

Les élèves savent que le français, langue de la République, est aussi une langue internationale ; ils connaissent des États où l'on parle français.

CONSTRUIRE UNE CULTURE CIVIQUE

Les élèves découvrent les différents supports qui permettent d'accéder à l'information : presse écrite, radio, télévision, sites internet et réseaux sociaux.

Les élèves apprennent à lire et identifier des éléments d'informations sur des supports choisis et adaptés à leur âge.

Les élèves remobilisent de manière simple des éléments d'information d'après des supports choisis et adaptés.